

Séance du 2 juin 2025 à 18 heures 30

SÉANCE D'INSTALLATION

Présidence : Monsieur Denis PASCHE (Ve), doyen d'âge, puis
Monsieur Thomas BERTOSSA (S)

Ordre du jour :

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2025 validant les élections des conseils municipaux du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) le 11 avril 2025
2. Prestation de serment des conseillers municipaux entre les mains de la doyenne ou du doyen d'âge
3. Election du bureau du conseil municipal (immédiatement après son élection le président du conseil municipal reçoit la prestation de serment de la doyenne ou du doyen d'âge)
4. Nomination des diverses commissions
5. Election des Président-e-s des commissions permanentes
6. Communications du Conseil administratif

Présent-e-s : Mesdames BEAUSOLEIL, KELLER, LANCE-PASQUIER, MASE, MJAKI, PERROTTET, SCHMIDT-MESSINA, A. VESELI, Conseillères municipales
Messieurs, E. ABBE-DECARROUX, L. ABBE-DECARROUX, AMBORD, BERTOSSA, CUENOUD, FUSCO, GAUTHIER, JEBBARI, MOSCHELLA, PALMAN, PASCHE, PRAT, RITTER, T. SANTARELLI, STURCHIO, SUCHET, TOGNAN, VESELI Conseillers municipaux

Excusé-e-s : Messieurs Mursel VESELI et Ilir ISMAILI, conseillers municipaux
Monsieur Pascal RAVESSOUD, conseiller municipal suppléant

Absent-e-s : Madame Shefake RAMADANI, conseillère municipale suppléante
Monsieur Alexandre NIETO, conseiller municipal suppléant

Assistent à la séance : Madame Anne KLEINER, Maire, Madame Maryam YUNUS EBENER conseillère administrative et Monsieur Jean-Pierre PASQUIER, conseiller administratif

* * *

M. PASCHE (Ve) : Merci, Madame le Maire, je salue tout le monde, je vous remercie d'être là. Je salue d'abord le CA in corpore, mes collègues du CM et leurs suppléants, Madame la secrétaire générale et le secrétaire général adjoint. Monsieur François MUMENTHALER qui nous fait le plaisir d'être là ce soir, notre ancien magistrat. Et puis Mesdames et Messieurs qui sont là. Alors juste un petit rappel surtout pour les nouveaux, vous trouverez devant vos micros

un badge nominatif qui vous est attribué. Veuillez insérer ce badge, dans l'ouverture prévue à cet effet sur votre droite, à chaque début de séance.

J'aimerais attirer votre attention sur le fait qu'il ne faut pas retirer ces badges en fin de séance. En effet, ces badges ne doivent pas quitter cette salle.

Mesdames et Messieurs, en ma qualité de doyen d'âge du Conseil municipal, comme l'a dit Madame le Maire, j'ouvre cette séance en constatant que nous avons été régulièrement convoqués et que, dès que nous serons assermentés, nous pourrons valablement délibérer.

Sont excusés pour cette séance Messieurs Mursel VESELI, Ilir ISMAILI et Pascal RAVESSOUD.

1) Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2025 validant les élections des conseils municipaux du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) le 11 avril 2025

M. PASQUIER.S (PLR) : « LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu les articles 46, alinéa 1, 53, lettre a, 54 et 140 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012;

vu l'article 77, alinéas 1 et 3 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 26 mars 2025, constatant les résultats de l'élection des conseils municipaux du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'avis officielle du 28 mars 2025, déclaré exécutoire nonobstant recours afin de permettre la constitution des conseils municipaux et d'assurer ainsi la continuité institutionnelle des communes genevoises;

attendu que deux recours sont pendants devant la chambre constitutionnelle de la Cour de justice contre le résultat de l'élection du conseil municipal de la commune de Vernier;
attendu que la restitution de l'effet suspensif a été demandée dans le cadre d'un des deux recours;

attendu que le Conseil d'Etat considère qu'il se justifie de surseoir en l'état à la validation de l'élection du conseil municipal de la commune de Vernier dans l'attente du prononcé de la chambre constitutionnelle sur effet suspensif;

vu l'absence de recours contre l'élection des conseils municipaux dans les autres communes;

attendu que l'élection des conseils municipaux dans les autres communes peut ainsi être validée,

ARRÊTE :

Les résultats de l'élection des conseils municipaux du 23 mars 2025 des communes de Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Corsier, Dardagny, Genève, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Soral, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Versoix et Veyrier sont validés. »

2) Prestation de serment des Conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge

M. PASCHE (Ve) : Nous passons à la prestation de serment.

Je vous donne lecture du texte du serment :

Je jure ou je promets solennellement :

d'être fidèle à la République et canton de Genève ;

*d'obéir à la Constitution et aux lois
et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;*

*de garder le secret de fonction
sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer.*

Nous allons procéder maintenant à l'assermentation des Conseillères municipales et des Conseillers municipaux et ensuite nous passerons à l'assermentation des suppléantes et des suppléants. Cela se fait par ordre alphabétique, à l'appel de votre nom, vous prononcerez les mots «je le jure» ou «je le promets» en levant la main.

Je vous demande de vous lever et rester debout jusqu'à la fin de l'assermentation.

Mesdames	Cora BEAUSOLEIL	- Je le jure
	Aminata BOUHET	- Je le jure
	Caroline BRUNEL	- Je le promets
	Marta GIROUD	- Je le promets
	Carla GLORIOSO	- Je le jure
	Tommasina ISABELLA VALENZI	- Je le promets
	Zyrafete MJAKI	- Je le promets
	Anne-Claude VALLEE	- Je le promets
	Arta VESELI	- Je le promets
Messieurs	Emile ABBE-DECARROUX	- Je le jure
	Luc ABBE-DECARROUX	- Je le jure
	Cédric AMBORD	- Je le jure
	Thomas BERTOSSA	- Je le promets
	Daniel CATTANI	- Je le promets
	Philippe CUENOUD	- Je le jure
	Stéphane FONTAINE	- Je le jure
	Gérard FUSCO	- Je le promets
	Romain GAUTHIER	- Je le promets
	Avni IBRAIMI	- Je le promets
	Matthieu ISCHER	- Je le promets
	Toufik JEBBARI	- Je le promets
	Jalal JOLOU	- Je le promets

Sébastien PASQUIER	- Je le jure
Morgan ROSIER	- Je le jure
Carlo SANTARELLI	- Je le promets
Guy SUCHET	- Je le jure
Vincent STUTZ	- Je le promets
Jean-Luc ZBINDEN	- Je le jure

Nous allons procéder maintenant à l'assermentation des Conseillères municipales suppléantes et Conseillers municipaux suppléants. Cela se fait par ordre alphabétique, à l'appel de votre nom, vous prononcerez les mots «je le jure» ou «je le promets» en levant la main.

Mesdames	Véronique GOY	- Je le jure
	Philippine SCHMIDT-MESSINA	- Je le jure
	Linda TRZECIAK SORIA	- Je le promets
Messieurs	Eloi GUIMTRANDY	- Je le jure
	Yannick LOPES	- Je le jure
	Sergio PRAT	- Je le promets
	Patrick RICCIO	- Je le jure

Je vous remercie, vous pouvez vous asseoir.

3) Election du bureau du Conseil municipal : Président-e, Vice-président-e-s et Secrétaires

M. PASCHE (Ve) : Comme le prévoit notre règlement, l'élection du bureau se déroule à bulletin secret.

Nous sommes 30, la majorité absolue est donc 16.

Les bulletins qui portent le nom d'une personne qui n'est pas candidate ou qui portent des adjonctions au nom et au prénom du candidat seront nuls.

On va procéder la distribution des bulletins.

Je dois nommer deux scrutateurs. Monsieur ABBE-DECARROUX et Madame VESELI je vous demande de fonctionner comme scrutateurs. Merci.

Y a-t-il un ou des candidats ou candidates à la présidence du Conseil municipal ?

M. CATTANI (S) : Merci, Monsieur le Doyen. Le groupe socialiste propose Thomas BERTOSSA pour cette première présidence du Conseil municipal de cette législature. Thomas BERTOSSA siège depuis mai 2022 au Conseil municipal. Nous sommes nombreux ce soir à déjà bien le connaître, je pense notamment à celles et ceux qui ont pu vérifier son implication lors de la législature qui vient de se terminer. Pour Thomas, poursuivre son engagement au Conseil municipal, c'est aussi montrer aux jeunes de notre Commune, de notre Canton, que la politique n'est pas un monde inaccessible et que les jeunes ont un rôle important à jouer, que cela soit au niveau communal qu'au niveau fédéral. Je vous invite au nom du groupe socialiste à soutenir la candidature de Thomas BERTOSSA pour la présidence du Conseil municipal. Merci.

M. PASCHE (Ve) : Merci. Y a-t-il d'autres candidats ?

Veuillez remplir vos bulletins.

Dépouillement.

Je vous donne lecture des résultats du scrutin :

Bulletins distribués 28
 Bulletins rentrés 28
 Bulletins nuls 0
 Bulletins blancs 2
 Majorité absolue

Ont obtenu des suffrages :

M. BERTOSSA 26 voix

Je félicite M. BERTOSSA pour son élection à la présidence et je le prie de venir prendre ma place.

Le Président (S) : Je vous remercie toutes et tous pour votre confiance. Je demande à Monsieur PASCHE, notre doyen, de venir devant moi pour prêter serment et je demande à l'assemblée de se lever, s'il vous plaît.

Je vous donne lecture du serment :

Je jure ou je promets solennellement :

d'être fidèle à la République et canton de Genève ;

*d'obéir à la Constitution et aux lois
 et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;*

*de garder le secret de fonction
 sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer.*

M. PASCHE (Ve) : Je le promets.

Le Président (S) : Merci, Monsieur PASCHE. Vous pouvez rejoindre vos collègues.

Election des autres membres du bureau du Conseil municipal

Le Président (S) : Nous devons maintenant élire le reste du bureau, comme le veut notre règlement. L'élection du bureau aura lieu à bulletin secret.

M. ABBE-DECCAROUX et Mme VESELI sont nommés scrutateurs.

(Les bulletins sont distribués.)

Le Président (S) : Voilà. Nous avons les résultats pour le reste du bureau :

Bulletins distribués 29

Bulletins rentrés 29

Bulletins nuls

Bulletins blancs

Majorité absolue 16

La composition du bureau pour la période 2025 - 2026 est la suivante :

Président	Thomas BERTOSSA	
1 ^{er} Vice-président	Vincent STUTZ	avec 29 voix
2 ^{ème} Vice-président	Guy SUCHET	avec 27 voix
1 ^{er} Secrétaire	Marta GIROUD	avec 29 voix
2 ^{ème} Secrétaire	Cédric AMBORD	avec 29 voix

4) Nomination des diverses commissions

Le Président (S) : En premier lieu nous devons fixer le nombre de commissaires par commission. Les chefs de groupe se sont réunis en proposant que les

commissions soient composées de 11 membres soit : 3 socialistes, 2 verts, 2 MCG, 2 PLR, 2 Centre. Alors s'il n'y a pas d'autres propositions, celles et ceux qui approuvent cette proposition veuillez bien le faire en levant la main. A l'unanimité moins une voix, les commissions sont adoptées.

Le Président (S) : Nous devons maintenant définir les commissions qui seront chargées d'étudier les projets qui nous seront soumis. Les chefs de groupe m'ont communiqué une proposition de 6 commissions. Le Conseil administratif a fait une variante d'arrêter la composition des commissions permanentes de la manière suivante :

Finances, ressources humaines et administration générale

Sécurité et Pétitions

Aménagement du territoire, espaces verts, sports et développement durable

Culture, communication et promotion économique

Bâtiments, voirie et gestion des déchets

Action sociale

Celles et ceux qui sont d'accord pour ces commissions appuieront sur le +. Celles et ceux qui s'abstiennent, le 0. Celles et ceux qui les refusent, le -. Le vote est lancé.

Par 18 oui, 1 abstention et 8 non

5) Election des président-e-s des commissions permanentes

Finances, ressources humaines et administration générale

Le Président (S) : Est-ce qu'il y a une proposition pour la présidence ?

M. GAUTHIER (S) : Le groupe socialiste proposera Madame Aminata BOUHET.

Le Président (S) : Est-ce qu'il y a une autre proposition ? (Silence.) S'il n'y a pas d'autre propositions, je vous propose de passer au vote par acclamations.

(Applaudissements.)

Sécurité et Pétitions

Le Président (S) : Est-ce qu'il y a une proposition pour la présidence ?

M. ABBE-DECARROUX E. (PLR) : Merci, Monsieur le Président. Le parti libéral-radical souhaite présenter Monsieur Gérard FUSCO.

Le Président (S) : Est-ce qu'il y a une autre proposition ? [Silence.] S'il n'y a pas d'autre propositions, je vous propose de passer au vote par acclamations.

[Applaudissements.]

Aménagement du territoire, espaces verts, sports et développement durable

Le Président (S) : Est-ce qu'il y a une proposition pour la présidence ?

Mme ISABELLA VALENZI (Ve) : Merci, Monsieur le Président. Le groupe des verts souhaitons présenter Madame Marta GIROUD.

Le Président (S) : Est-ce qu'il y a une autre proposition ? [Silence.] S'il n'y a pas d'autre propositions, je vous propose de passer au vote par acclamations.
[Applaudissements.]

Culture, communication et promotion économique

Le Président (S) : Est-ce qu'il y a une proposition pour la présidence ?

Mme BRUNEL (C) : Le Centre aimerait proposer Monsieur Matthieu ISCHER.

Le Président (S) : Est-ce qu'il y a une autre proposition ? [Silence.] S'il n'y a pas d'autre propositions, je vous propose de passer au vote par acclamations.
[Applaudissements.]

Bâtiments, voirie et gestion des déchets

Le Président (S) : Est-ce qu'il y a une proposition pour la présidence ?

M. GAUTHIER (S) : Le groupe socialiste propose Monsieur Toufik JEBBARI.

Le Président (S) : Est-ce qu'il y a une autre proposition ? [Silence.] S'il n'y a pas d'autre propositions, je vous propose de passer au vote par acclamations.

[Applaudissements.]

Action sociale

Le Président (S) : Est-ce qu'il y a une proposition pour la présidence ?

M. AMBORD (MCG) : Merci, Monsieur le Président. Le groupe MCG propose Monsieur Stéphane FONTAINE.

Le Président (S) : Est-ce qu'il y a une autre proposition ? (Silence.) S'il n'y a pas d'autre propositions, je vous propose de passer au vote par acclamations.

(Applaudissements.)

Election des délégué-e-s du Conseil municipal au Conseil du groupement intercommunal du centre de voirie

Le Président (S) : Je vais vous lire le dispositif :

« Cette délégation ressort des statuts du groupement adoptés par délibération du Conseil municipal N° 1167 le 17 octobre 1989.

Les statuts prévoient, à l'article 10, lettre b), que le Conseil est composé des membres ainsi désignés :

- *4 personnes désignées par les Conseils municipaux d'Onex et de Bernex, dont 2 au moins choisies au sein de chaque Conseil municipal. »*

Dès lors, il y a lieu de désigner quatre représentants dont deux au moins sont des Conseillers municipaux d'Onex. J'attends vos propositions.

M. GAUTHIER (S) : Le groupe socialiste souhaite proposer Monsieur Toufik JEBBARI.

M. FUSCO (PLR) : Merci, Monsieur le Président. Le groupe PLR propose Monsieur Pascal Ravessoud

M. AMBORD (MCG) : Le groupe MCG propose Monsieur Jean-Luc ZBINDEN.

Mme BRUNEL (C) : Merci, Monsieur le Président. Le groupe du Centre propose Monsieur Nicolas LANCE.

Le Président (S) : Nous avons donc nos 4 représentants pour le CIV.

Election des délégué-e-s du Conseil municipal au comité de pilotage du contrat de quartier Onex cité

Le Président (S) : Est-ce qu'il y a une proposition ?

M. GAUTHIER (S) : Merci, Monsieur le Président, donc le groupe socialiste souhaite présenter Romain GAUTHIER donc moi-même.

M. ABBE-DECARROUX (PLR) : Merci, Monsieur le Président. Le groupe PLR souhaite présenter Monsieur Gérard FUSCO.

Mme BEAUSOLEIL (Ve) : Merci, Monsieur le Président. Nous souhaitons présenter Monsieur Denis PASCHE pour les verts, merci.

M. IBRAIMI (MCG) : Merci, Monsieur le Président. Le groupe MCG souhaite présenter Monsieur Cédric AMBORD.

Le Président (S) : Nous avons donc désigné nos représentants pour le CIV et le contrat de quartier, je vous propose de les applaudir.

6) Communications du Conseil administratif

Mme la Maire : Merci, Monsieur le Président. C'est l'occasion de vous rappeler quelques événements à venir où les Autorités seront bien évidemment les bienvenues. Mercredi 4 juin, présentation des spectacles onésiens à 18 heures. Le 13 juin, ouverture de vous f(ê)tes Onex, vous êtes cordialement invités à la cérémonie officielle à 19 heures. Le 19 juin, il y a la réception officielle des écoles, nous recevons les maîtres et les maîtresses qui apprécient de rencontrer des conseillers municipaux. Le vendredi 27 juin a lieu le traditionnel cortège des écoles, vous êtes attendus à 18 heures 45, pour défilé tout en beauté puisque la population est nombreuse à venir saluer les enfants bien sûr mais à découvrir ses Autorités et je vous invite, même s'il fait chaud, à soigner votre tenue par respect pour la population qui nous regarde. Et enfin, naturellement, la fête du 1^{er} août, qui est un événement important pour la démocratie, pour la démocratie suisse et nous organisons de belles festivités à cette occasion, je me réjouis aussi de vous y retrouver. Merci, Monsieur le Président.

M. le Président (S) : Merci, Madame la Maire. Nous arrivons au terme de notre séance, l'ordre du jour ne prévoyant pas de questions du public, je lève donc la séance et nous pouvons donc nous retrouver à la salle du Manège pour la suite de la soirée.

La séance est levée à 19 heures 23

La Secrétaire :

Le Président :

Marta GIROUD

Thomas BERTOSSA